

Une nouvelle ère de participation et de coopération en Suisse

Zurich, le 23 septembre 2021



SGB-FSS
Fédération Suisse
des Sourds

Une nouvelle ère de participation et de coopération en Suisse

Sur la base du document de politique générale de la Déclaration du Comité d'organisation de la Conférence internationale sur l'éducation des sourds (ICED) et de la Communauté des sourds de Colombie-Britannique (Canada), l'Association suisse des malentendants Sonos et les soussignées écoles pour malentendants et sourds de Suisse alémanique déclarent accepter pleinement les décisions du Congrès ICED de Vancouver 2010.

En se basant sur le texte et les réflexions du document d'orientation du Congrès 2010, Sonos et les écoles pour malentendants et sourds de Suisse, après consultation de la Fédération suisse des sourds SGB-FSS, publient la déclaration suivante:

Document de politique générale

Partout dans le monde, les personnes sourdes sont confrontées à une perception commune de la société dominante selon laquelle elles sont handicapées. Ce «paradigme du handicap» contribue directement à l'exclusion et à la dévalorisation de toutes les personnes étiquetées comme «différentes», y compris les personnes sourdes. Il s'en suit que dans de nombreux pays, les personnes sourdes rencontrent encore des obstacles et sont toujours exclues de la participation à la société dominante. Nombre d'entre elles se voient refuser l'égalité d'accès aux processus de décision politique, au marché du travail et à une bonne éducation.

Malgré ce «paradigme du handicap», les personnes sourdes apportent une contribution positive aux sociétés qui accueillent la diversité et la créativité. Elles enrichissent leurs nations dans les domaines de l'éducation, des affaires, de la politique, de l'art et de la littérature. C'est un droit inaliénable des personnes sourdes d'être reconnues comme une minorité linguistique et culturelle, partie intégrante de toute société.

Par conséquent, les soussignées s'engagent à reconnaître et à promouvoir la participation des personnes sourdes et malentendantes.

Les décisions de la conférence de l'ICED à Milan en 1880

En 1880, un congrès international sur l'éducation des sourds s'est tenu à Milan, où les membres présents ont adopté des résolutions qui ont eu de graves conséquences sur l'éducation, le développement psychosocial et la vie des sourds en Suisse également.

Les résolutions

- ont fait en sorte que les langues des signes soient bannies de l'éducation des personnes sourdes et malentendantes,
- ont eu un impact négatif important sur la vie des personnes sourdes et malentendantes en Suisse,
- ont conduit à l'exclusion des personnes sourdes et malentendantes de la politique d'éducation et d'autres domaines dans de nombreux domaines juridiques en Suisse,

- ont empêché les personnes sourdes et malentendantes de participer aux processus de décision politique et à la planification, et d'accéder aux ressources financières pour la formation professionnelle, la formation continue, la reconversion et d'autres mesures d'amélioration de leur carrière.
- ont empêché les personnes sourdes et malentendantes d'atteindre leurs objectifs professionnels et d'étendre leurs compétences,
- ont compliqué pour les personnes sourdes et malentendantes la présentation sans restriction de leurs contributions culturelles et artistiques à la diversité de la Suisse.

Par conséquent,

- nous rejetons toutes les décisions du Congrès de Milan et les décisions de Sonos et des écoles pour sourds et malentendants de Suisse alémanique qui en ont découlé et ont interdit l'inclusion de la langue des signes dans les programmes éducatifs destinés aux élèves sourds et malentendants,
- nous reconnaissons et regrettons sincèrement l'impact négatif de ces décisions sur la vie des personnes sourdes et malentendantes,
- nous constatons, sur la base des connaissances actuelles, que les décisions prises à l'époque étaient erronées et
- nous appelons les autorités politiques et éducatives de tous les niveaux politiques et de toutes les régions linguistiques de notre pays à assurer, respecter et soutenir le développement de programmes éducatifs et les formes de communication pour les personnes sourdes et malentendantes.

Accord pour l'avenir

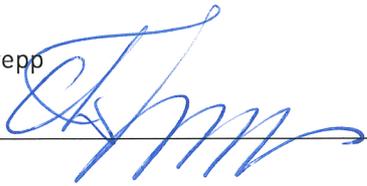
Nous, soussignés, soutenons les décisions de la Déclaration de Vancouver 2010:

- nous nous engageons à mettre en œuvre la loi fédérale sur l'élimination des discriminations à l'égard des personnes handicapées (loi sur l'égalité des personnes handicapées du 1^{er} janvier 2004) et la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH de l'ONU du 15 mai 2014). En particulier, nous nous concentrons sur les obligations qui mettent l'accent sur l'apprentissage de la langue des signes et de la culture sourde, ainsi que sur l'acquisition de connaissances académiques, pratiques et sociales,
- nous promouvons un accès égal et approprié à l'éducation multilingue/multiculturelle, comme le demandent les résolutions du 15^e congrès de la Fédération mondiale des sourds de Madrid (2007),
- nous nous engageons en faveur de la reconnaissance légale de la langue des signes en Suisse en tant que langue indépendante, par analogie avec les langues parlées,
- nous sensibilisons le public à la culture des sourds et à la langue des signes,
- nous nous engageons dans nos domaines de responsabilité respectifs pour améliorer et soutenir la participation des personnes sourdes et malentendantes dans tous les domaines de la vie et pour veiller à ce que les personnes sourdes soient informées de leurs droits fondamentaux.,
- à l'avenir, nous nous engagerons ensemble en faveur des préoccupations des personnes sourdes et malentendantes.

Sonos Schweizerischer Hörbehindertenverband

Präsident

Christian Trepp



sonos

Schweizerischer Hörbehindertenverband

Schweizerischer Gehörlosenbund SGB-FSS

Präsidentin

Dr. sc. med. Tatjana Binggeli



SGB-FSS

Schweizerischer Gehörlosenbund
Fédération Suisse des Sourds
Federazione Svizzera dei Sordi

Berufsfachschule für Lernende mit Hör- und Kommunikationsbehinderung BSFH

Rektor

Markus Wyss



BSFH

Mit fairen Chancen zum Beruf...

Landenhof

Zentrum und Schweizerische Schule für Schwerhörige

Geschäftsführer

Stefan Buchmüller



L A N D E N H O F

Pädagogisches Zentrum

für Hören und Sprache Münchenbuchsee HSM

Gesamtleiterin

Silvia Jäger

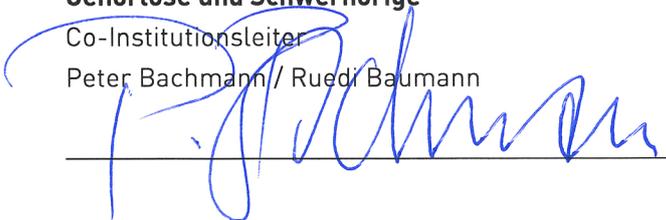


SEK3-Oberstufe für Gehörlose und Schwerhörige



Co-Institutionsleiter

Peter Bachmann / Ruedi Baumann



Sprachheilschule

St. Gallen

Institutionsleiterin

Susan Christen Meier



Stiftung GSR

Geschäftsführer

André Perret



Zentrum für Gehör und Sprache-Zürich

Direktor

Daniel Artmann



**Fédération Suisse
des Sourds**

—
Passage St-François 12
1003 Lausanne

—
Téléphone +41 21 625 65 55
E-mail info-f@sgb-fss.ch
www.sgb-fss.ch

—
Dons IBAN
CH07 0900 0000 1001 3312 0

